N° 1860. — 5e Année — CINQ CENTIMES — Jeudi 16 Novembre 1893

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 15
TOURCOING, rue VERTE, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.
Abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . . 0 fr. 50 »
FAITS DIVERS . . . . . 1 fr. » »
LOCALES . . . . . 1 fr. 50 »

Les annonces sont reçues aux bureaux du Journal et à l'agence Havas, place de la Bourse, 15.

TÉLÉPHONE

LA RENTRÉE DES CHAMBRES

LA RENTRÉE

Après cinq mois d'une interruption législative que d'aucuns ont trouvée un peu trop prolongée, le Parlement a rouvert ses séances.

Chambre et Sénat sont revus en même le pouvoir législatif, jouissant depuis le mois de juillet dernier dans une sorte de disparence.

Et les deux séances de début, celle du Sénat et celle de la Chambre des députés, ont été marquées immédiatement par deux événements qui ont eu leur importance et leur signification.

Au Luxembourg, ce fut la patriotique allocution par laquelle M. Challemel-Lacour a évoqué, dans un langage d'une rare élévation de forme et de pensée, le souvenir récent du magnifique accueil fait par la France à ses hôtes, les marins de Russie.

Le noble et vibrant salut que le président du Sénat s'adresse, au nom de cette haute assemblée, à la grande nation qui, à l'entre bonne de l'Europe, est l'amie fidèle et l'alliée sincère de notre pays, a été comme le résumé précis, formulé avec un grand bonheur d'expression, de cette alliance franco-russe, à laquelle aucun acte diplomatique n'a encore donné un caractère définitivement officiel, et qui n'en a pas moins été conclue et consacrée par l'unanime volonté de deux peuples.

Au Palais-Bourbon, l'élection de M. Casimir Périer, comme président provisoire, par 295 suffrages contre 195 réunis par M. Henri Brisson, a fourni, du premier coup, au gouvernement, une indication aussi peu certaine de l'orientation des partis de la nouvelle Chambre.

Les 295 députés qui ont voté pour M. Périer sont loin de composer un groupe compact et homogène d'hommes politiques ayant même programme, mêmes idées et même aspiration. Il est évidemment formé d'une majorité de républicains, modérés et libéraux, qui ont secouru leurs suffrages à un honorable président qui, parce qu'il représentait plus exactement leurs opinions que M. Brisson, mais il comprend aussi, outre les quelques centaines membres que compte ancien le droite, un grand nombre d'anciens députés qui, par sympathie personnelle, et pour ne point infliger un quasi-affront à un collègue qui au cours de la dernière législature avait rempli avec beaucoup de dignité les hautes et difficiles fonctions dont l'avait honoré la confiance de la Chambre, se sont cru obligés de lui renouveler leurs suffrages.

Il y a des gens, pas vu bien, M. Edouard Lockroy, le radical Lockroy, déclarer dans l'*Intérêt* qu'il voterait pour M. Casimir Périer, parce que, disait-il, c'est « un homme non seulement fort honorable, fort aimable, très aimé de ses collègues, et j'ajouterai de moi-même, qui n'a que des sympathies à la Chambre, et qui peut y trouver, *même dans nos rangs*, beaucoup de voix personnelles. »

Le gouvernement s'en prendra donc à de pareilles incompétences trouvant pouvoir faire fond sur les 275 voix de M. Casimir Périer pour y trouver les éléments de la fameuse majorité homogène dont les journaux républicains modérés, le *Temps* et le *Journal des Débats*, le réclament depuis près de deux mois.

Il apparaît, au contraire, que les 195 suffrages qui se sont portés sur M. Brisson ont eu un caractère exclusivement politique.

M. Brisson n'était point président sortant. Il n'a cette enlevant de l'unanimité, respect et de la sympathie de ses collègues. Mais c'est un tribun et un ancien, qui ne joint pas, au Palais-Bourbon, de la même popularité si méritée dont a bénéficié son heureux concurrent.

C'est assez dire que les 195 députés qui ne sont comptés, sur son nom, qu'entendent faire une démonstration politique. Tous, sans exception, ont voulu affirmer hautement leurs dernières sympathies en faveur d'une politique résolument progressiste et réformatrice.

Et ce qui donne une signification particulière à ce premier vote de la législature qui commence, c'est que les deux cents députés qui le sont spontanément réunis dans une même manifestation de sympathique, ne comprendre que des républicains progressistes, à l'exclusion de tous les socialistes s'étant abstenus de prendre part au scrutin.

C'est ce groupe parfaitement compact et homogène qui devra, croyons-nous, servir de base au gouvernement pour la constitution de sa majorité.

C'est sur lui qu'il devra s'appuyer pour mener à bien l'œuvre de réformes politiques et sociales que le pays réclame, et à laquelle les membres progressistes qui ont voté hier pour M. Casimir Périer, n'hésiteront pas également à apporter leur concours.

Ce sera là encore, évidemment, une majorité de concentration. On changera le mot, si l'on veut, puisqu'il a cessé de plaire.

Et on se concentrera, non pas seulement sur des personnes, comme le disait avec raisonnement à Douai, M. le ministre de l'Agriculture, mais sur des idées, sur un programme précis, nettement déterminé et formulé.

La majorité elle existe : elle s'est clairement dégagée de la séance d'hier. Mais que le *Temps* et le *Journal des Débats* ne s'y trompe pas : ce n'est point une majorité de droite, c'est une majorité de gauche.

Le gouvernement a pu déjà se rendre compte, dès le premier jour, des sentiments dont sont animés les représentants du pays, et nous espérons qu'il saura s'en inspirer et les traduire dans la prochaine déclaration qui doit exprimer sa politique et son programme.

Georges ROBERT.

LES COUPES SOMBRES

Sous ce titre, M. Franc a publié dans le *Paris*, le très judicieux article suivant :

On avait annoncé il y a quelques jours que le gouvernement se préoccupait de la question du Tamisier et Mascrier la Chambre actuellement saisie d'un vote. Dans ces conditions, il était bon que, avant que l'irréparable ait été commis, il se produisît une grande satisfaction. Rien ne prouvait que le nombre de l'appareil des sports dans le service de la Guerre, il apparaît, au contraire, le même, tout inévitable de la crise. La presse républicaine dénonce l'immixtion de grands observateurs n'y est pas bienvenue. Mais, Monsieur Dupuy, demandait récemment que la grande presse ne se mêlât de l'humanité ne fut point d'agrément à la fin de la grève. Il a satisfaction. La grève est finie. Les ouvriers qui capitulé sans conditions. L'ordre règne dans les mines. Rien ne s'oppose à l'immixtion.

Nous nous étions félicité trop tôt. Non seulement le gouvernement s'opposera pas l'immixtion, non seulement il ne garantit, les ouvriers, il ne saurait, il examinera la question de savoir s'il n'y aurait pas lieu de requérir de nouvelles condamnations de conservatoire les syndic le mineur du Bas-de-Calais.

Cela résulte d'un rapport confidentiel adressé en garde des sceaux par le procureur général de Douai et que la *Paix Sociale* vient de publier. Ce rapport, est-il en effet, ne contient aucune indication initiale.

Il vous vous, bien, Aucé M. le procureur général, que demandait non avis sur l'opportunité d'une poursuite. A

Ce rapport examine l'abord la question de fond et il conclut que les syndicats ne se sont pas constitués en conformité avec les prescriptions de la loi, que par conséquent la poursuite est légitime, non pas seulement, mais en l'opportunité, et il, tout une question d'ordre politique plutôt que d'ordre judiciaire.

M. le procureur général « Douai » joute que si l'on veut poursuivre il faut le faire aujourd'hui ou jamais. Attendre, ce serait laisser passer une occasion plus favorable pour frapper les syndicats.

Les ouvriers, en sortir d'une lutte qu'ils avaient abandonné qu'à bout de ressources, se bougeront pas. Produire la poursuite aujourd'hui quelque satisfaction dans les sphères, mais il en saurait en résulter le retour de la grève. C'est l'avis de M. le procureur général, mais c'est aussi l'avis de la préfet. Les ouvriers sont vaincus et découragés, « il ne faut pas, ajoute-t-il, qu'ils se relèvent, ils ne se relèveront pas, ajoute-t-il, ils ne se relèveront pas, ajoute-t-il, ils ne se relèveront pas, ajoute-t-il